

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AVENIR DE LA ZONE FERROVIAIRE Saguenay lance son processus de consultation

Saguenay, le 9 avril 2019 – À la suite de la décision du conseil municipal de mener une consultation populaire sur l'avenir du terrain de la zone ferroviaire, c'est à compter d'aujourd'hui que les citoyennes et citoyens de Saguenay peuvent prendre part à la démarche.

Ce processus, d'une durée de quelques mois, prend son envol aujourd'hui par la mise en ligne d'un court questionnaire visant à établir les critères devant mener à l'appel de projets qui se déroulera au courant du mois de mai.

Rappelons que ce site, longtemps secteur commercial d'importance, puis industriel, est adossé aux commerces de la rue Racine et du boulevard du Saguenay. Il comprend également le stationnement à étages qui arrive en fin de vie d'ici 2022 et qui nécessitera un investissement d'au moins 20 millions de dollars de la part de la Ville de Saguenay. En jumelant le remplacement du stationnement à étages à un projet d'envergure, la Ville se donne la possibilité d'obtenir du financement des autres paliers de gouvernement.

Voici donc les grandes étapes de cette consultation populaire :

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR ÉTABLIR LES CRITÈRES (9 au 26 avril)

Dès maintenant, un questionnaire en ligne est disponible sur une plateforme de consultation Web à l'adresse suivante : batissons.saguenay.ca. Les citoyens doivent d'abord s'inscrire puis remplir un court sondage, lequel permettra d'établir les critères devant mener à l'appel de projets en mai prochain.

Une campagne publicitaire d'importance invitera les citoyens à se rendre sur la plateforme de consultation Web.

TABLES RONDES AVEC LES « INTERVENANTS DU MILIEU » (24 au 26 avril)

Du 24 au 26 avril, plusieurs dizaines de regroupements et représentants du milieu seront invités, par voie de lettre, à participer à des tables rondes pour discuter de l'avenir de la zone ferroviaire. Quelques groupes ont particulièrement été ciblés, en l'occurrence dans les domaines suivants : culture et événements; sports et loisirs; affaires et institutions; citoyens et organismes; résidents du secteur.

COMITÉ MULTIPARTITE (2 mai au 20 juin)

Un comité multipartite sera formé afin de participer activement à la démarche. Ce comité aura à se rencontrer pour discuter des critères et de la grille de pondération, pour analyser les propositions, élaborer des recommandations et préparer le dépôt du rapport final aux élus municipaux. Ce comité proviendra des structures suivantes : l'arrondissement de Chicoutimi, plusieurs services municipaux, le cabinet de la mairesse, ainsi que des représentants des milieux suivants : affaires et institutions, sports et loisirs, culture et événements, citoyens et organismes et résidents du secteur. Ces intervenants seront invités à nommer les représentants de leur groupe d'intérêt.

APPEL DE PROJETS (6 au 24 mai)

Les citoyens et organismes seront invités à soumettre des projets à partir de quelques critères et règles de base. La plateforme de consultation Web sera le point central du dépôt des projets. Il sera aussi possible de déposer des projets plus étoffés, soit à l'arrondissement de Chicoutimi ou dans les bibliothèques de Saguenay. En cas d'impossibilité de participer par l'intermédiaire du Web, nous offrirons un service de soutien personnalisé.

ANALYSE ET BONIFICATION DES PROJETS (24 mai au 13 juin)

À partir de ce moment, toutes les idées de projets auront été déposées. Débutera alors une série de rencontres avec les intervenants du milieu et le comité multipartite afin de jeter un premier regard sur l'ensemble des projets.

DÉPÔT DES RÉSULTATS (20 juin)

Un rapport final sera déposé au conseil d'arrondissement de Chicoutimi qui fera cheminer le rapport dans l'appareil municipal. Les décisions appropriées seront prises ultérieurement, au moment jugé opportun par le conseil municipal de Saguenay.

Soulignons enfin que c'est la firme Transfert Environnement et société qui accompagne la Ville de Saguenay dans cette démarche.

-30-

Source : **Jeannot Allard**, directeur
Service des communications et
des relations avec les citoyens
418 698-3350 poste 5222

Info : **Simon-Olivier Côté**, conseiller municipal
Michel Tremblay,
président du conseil d'arrondissement
418 698-3355